

*Régime de pensions du Canada*

**Une voix:** Nous voulons Joe comme chef.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale à la Chambre que ce point a déjà été soulevé dans le passé et que le raisonnement, très défendable, du secrétaire parlementaire à l'appui de son affirmation voulant que les députés aient le droit de poser des questions a déjà été présenté, et je me demande s'il nous serait utile de poursuivre davantage. Passons à l'ordre du jour.

● (1510)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LES COTISATIONS DES MEMBRES DE CERTAINES SÈCTES RELIGIEUSES, LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES REMISES TARDIVES, LE PAIEMENT DE FRAIS JUDICIAIRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 13 septembre, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-190, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

**M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations sur ce bill en ce qui concerne particulièrement son effet sur les gens de Terre-Neuve.

Ce projet de loi en particulier, qui entre dans le cadre de la législation sociale présentée par le gouvernement actuel et les gouvernements libéraux précédents, a été un bienfait pour nos gens. Nos citoyens âgés peuvent certainement se rappeler l'époque où ils vivaient au jour le jour, où ils ne savaient pas d'où viendrait le prochain morceau de pain et où subsister était la seule chose qui comptait. Il s'est produit des changements dans certaines localités, tandis que, dans d'autres localités de Terre-Neuve, ces changements n'ont pas été aussi évidents. Ce projet de loi, ainsi que les allocations familiales, les pensions de vieillesse et autres mesures d'assistance sociale présentées par le gouvernement actuel et, ainsi que je l'ai dit, les gouvernements libéraux précédents, ont été d'un grand secours aux gens de Terre-Neuve. Ils n'ont plus à craindre maintenant ce que l'avenir leur réserve, et la question ne se pose plus de savoir d'où viendra le prochain repas, étant donné que de nombreux Terre-neuviens peuvent maintenant compter sur un revenu annuel garanti.

J'approuve sincèrement l'essentiel de l'argument et la politique du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et son désir d'arriver un jour non seulement à garantir un revenu à tous les Canadiens au moyen de programmes sociaux qui les maintiendrait en vie ou leur permettrait simplement de survivre, mais à créer des emplois afin qu'ils soient des citoyens utiles et productifs. Nous devrions tout faire pour qu'un jour tous les Canadiens aient un revenu annuel garanti et je pense que cette mesure est un premier pas dans ce sens.

J'apprécie en particulier l'aspect de cet amendement qui s'applique à la situation qui existe à Goose Bay. Comme les députés et, sans aucun doute, le gouvernement le savent, à l'heure actuelle les forces américaines de Goose Bay se retirent peu à peu en laissant un vide économique

partiel. Notre gouvernement, à l'instar de celui de Terre-Neuve, s'est donné pour tâche et responsabilité de remédier à cette situation. Le problème a été ou sera en partie résolu par la mise en œuvre du groupe d'initiatives de Goose Bay, dont le but et les objectifs sont d'élargir la trame économique de Goose Bay en trouvant d'autres emplois pour les habitants de cette région, et je pourrais ajouter qu'environ 500 ou 600 personnes sont touchées par ce programme.

**M. Barnett:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il y a eu du bruit à la Chambre et je n'ai pas entendu quel article de l'ordre du jour a été mis en délibération. Après avoir écouté les observations du député, je me demande si c'est bien l'article auquel je pensais qui a été mis en délibération, c'est-à-dire celui qui concerne le bill C-190.

**M. l'Orateur adjoint:** L'article de l'ordre du jour qui a été mis en délibération concerne bien le bill C-190, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada et à le renvoyer au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales. Cela répond-il à la question du député?

**M. Barnett:** Cela répond en partie à ma question, monsieur l'Orateur, mais cela n'explique pas le rapport entre les remarques du député et le bill dont nous sommes saisis.

**M. Rompkey:** Monsieur l'Orateur, il y a un aspect de ce bill qui s'applique tout particulièrement à la situation qui prévaut à Goose Bay, et j'essayais d'établir comment on y arrive. C'est d'une importance toute particulière pour les gens de ma région à cause de la situation d'emploi actuelle là-bas et du changement qui touche environ 500 ou 600 personnes.

Ce bill prévoit la participation au Régime de pensions du Canada des employés civils de la base de l'aviation américaine de Goose Bay qui n'y étaient pas admissibles auparavant. Je tiens à signaler que cet amendement au bill est très important pour ces gens. Il y avait à l'Excelsior Plant un régime de pensions pour ces employés, que certains considéraient comme avantageux, mais il y avait également beaucoup de mécontentement.

Cet amendement au Régime de pensions du Canada stipule que ces employés jouiront au moins de certains droits en matière de pension qu'on leur refusait auparavant. Je ferai remarquer que c'est là un aspect particulièrement important du bill et je suis heureux que le ministre ait cru bon de l'inclure. Il a été à Goose Bay et l'a annoncé sur place au moment où cet amendement a été proposé pour la première fois, et j'aimerais tout simplement dire aujourd'hui que je suis vraiment très heureux d'en voir la Chambre saisie.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question? J'ai écouté avec intérêt les remarques du secrétaire parlementaire, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey) pour qui j'ai la plus grande estime. Je suis certain qu'il ne voulait pas donner l'impression dans ses remarques préliminaires qu'avant la venue des mesures de bien-être social dont a profité Terre-Neuve par suite de la confédération, et il a mentionné les allocations familiales, les pensions de vieillesse et ainsi de suite, nos gens vivaient au jour le jour. Il a donné l'impression que nous mourrions presque de faim et je suis certain que telle n'était pas son intention parce que, ce faisant, il ne rend pas justice à cette province que nous avons tous les deux le privilège de représenter à la Chambre. Il ne rend pas non plus justice à la tradition